

**ÉLECTION AU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES SOCIALES**  
**COLLEGE DES ETUDIANTS**  
**SCRUTIN DU MARDI 2 DECEMBRE 2025**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47  
 Vu les statuts de l'UFR des sciences sociales  
 Vu l'arrêté n°2025-234 en date du 07 novembre 2025 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au sein du conseil de l'UFR des sciences sociales  
 Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures  
 Vu le procès-verbal d'urne

**Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :**

Nombre de sièges à pourvoir	:	4
Nombre total d'inscrits	:	1795
Nombre total de votants	:	177
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	12
Nombre total de suffrages exprimés	:	165
Taux de participation		9.8 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Liste « L'Union des sciences sociales »	103	2
Liste « Nous tous »	62	2

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS**

Liste « L'Union des sciences sociales » :

- Monsieur LIPPIS Arthur Camillo Fernando (titulaire)
- Madame LAKHCHAKHECHE Sara (titulaire)
- Monsieur KOURDI Chokri (suppléant)
- Madame NAJARI Selma (suppléante)

Liste « Nous Tous » :

- Madame CANUET Manon (titulaire)
- Monsieur DEVEAUD Yann (titulaire)
- Madame FINET-CHAMEROY Camille (suppléante)
- Monsieur PIPEROL-POULAIN Aaron (suppléant)

Fait à Versailles, le 05 DEC. 2025

Le Président de l'université,

Pr Loïc JOSSEMAN

Loïc  
JOSSEMAN

